

Surveillance face aux conditions favorables
d'une invasion acridienne

Alerte à l'assaut de sauterelles !

Page 4

Actualisation du plan d'aménagement du territoire pour 2030

Assises nationales aujourd'hui et demain à Alger

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3742 - Lundi 14 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Amizour/Béjaïa

Colère des citoyens et des parents d'élèves

Page 24

Lancement du mécanisme de coopération policière

La police africaine à l'épreuve des urgences sécuritaires

Page 3

Les factions libyennes dos au mur

Par Mohamed Habili

Les factions libyennes sont censées se rencontrer pas plus tard que dans deux jours pour finaliser un accord de paix définitif, sous l'égide des Nations unies, représentées en la personne de leur nouvel émissaire, Martin Kobler, le remplaçant de Bernardino Leon. A vrai dire, on ne sait toujours pas bien si ce dernier est parti parce qu'il avait échoué dans sa mission, ou parce qu'il ne disposait pour la réussir que d'un temps limité, qui dans cette hypothèse se serait de lui-même épuisé. A moins évidemment que ce temps ait été écourté d'autorité par le secrétaire général de l'ONU après les révélations faites sur l'intérêt personnel qu'il aurait de favoriser le camp de Tobrouk sur celui de Tripoli. Reste que c'est pour l'essentiel l'accord de Skhirat, élaboré justement sous son patronage, qui devra être signé le 16 de ce mois, en présence cette fois-ci, ce qui n'était pas le cas au moment de sa première adoption, il y a quelque temps, des représentants de Tripoli. Tout cela ne nous explique pas comment il devient tout à coup possible ce qui n'a pu se produire par le passé. On serait tenté de croire que c'était la personne même de Leon qui constituait le véritable obstacle au retour de la concorde en Libye. Mais cela n'aurait pas de sens. En réalité, ce qui s'est passé depuis le départ de Leon, c'est que tout simplement les horloges ont continué de tourner, réduisant d'autant les marges de manœuvre de ceux qui en Libye, à Tobrouk comme à Tripoli, voudraient que les choses restent en l'état, un accord qui serait entièrement à l'avantage de leur camp n'étant pas encore possible.

Suite en page 3

Après plusieurs années de hausse dans l'habitat privé

La déprime s'installe dans le marché de l'immobilier



Le constat est invraisemblable. Le marché de l'immobilier privé est en chute libre. En cause : les programmes publics de logements AADL et LPP, la flambée des prix des logements proposés par les promoteurs privés ayant entraîné la baisse de la demande, ainsi que les effets de la crise économique.

Lire page 2

24h/24
vers Ooredoo

200

Promo
Min

à 100^{DA}

*151*7#

Ooredoo

200 minutes valables jusqu'à 2h du lendemain de l'achat. Promo disponible pour tous les clients particuliers et entreprises 3G du 13/12/2015 au 11/01/2016 et pour les clients 2G de l'offre Nedjma Plus du 13/12/2015 au 02/01/2016. Plus d'infos : Particuliers 333 - Entreprises 330

Après plusieurs années de hausse dans l'habitat privé

La déprime s'installe dans le marché de l'immobilier

■ Le constat est invraisemblable. Le marché de l'immobilier privé est en chute libre. En cause : les programmes publics de logements AADL et LPP, la flambée des prix des logements proposés par les promoteurs privés ayant entraîné la baisse de la demande, ainsi que les effets de la crise économique.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Algérie assiste pour la première fois, après plusieurs années de hausses incommensurables, à une baisse brutale et inédite des prix de l'immobilier. Les prix se sont ainsi effondrés depuis quelques mois, et ce, malgré l'inflation et l'écroulement de la valeur du dinar. Ce ralentissement commence à se traduire par un début de réduction des prix proposés aussi bien par les propriétaires que par les promoteurs immobiliers, alors que la location gagne, en revanche, du terrain. La preuve : depuis ces derniers mois, d'aucuns constatent une profusion sans précédent d'annonces publicitaires lancées par les promoteurs privés pour écouler leurs logements neufs.

«Les différents programmes publics de réalisation de logements (AADL, LPP...) ont eu un impact certain sur l'activité des promoteurs immobiliers privés», a indiqué à l'APS un ancien président de l'Union nationale des promoteurs immobiliers (UNPI), Larbi Chemmam.

«Ces programmes publics ont poussé certains promoteurs privés à réduire leur cadence, mais il faut dire que les promoteurs les plus vulnérables sont généralement les moins professionnels», relève-t-il. Le président de la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), Abdelhakim Aouidat, qui fait état de ce constat, observe que depuis le début de l'année 2015, les prix du logement ont baissé de 10%, et si la situation se poursuit au même rythme, cette baisse pourrait être de l'ordre de 30 à 40% d'ici à quelques mois. Cette tendance baissière représente, selon lui, un ajustement naturel des prix qui ont atteint des seuils exagérément élevés, provoquant



une baisse brutale de la demande. «Les différents programmes de logements lancés par le gouvernement et le fait que beaucoup de demandeurs se soient rabattus sur la location sont des facteurs favorisant la baisse des prix de cession», estime-t-il dans une déclaration à l'APS. Selon lui, un logement coûte actuellement, en moyenne, cinq fois plus que sa vraie valeur, pointant du doigt les acteurs informels de l'immobilier qui contrôlent, avance-t-il, 80% du marché. Une baisse qui s'est accentuée, signale-t-il, depuis le début de l'opération de l'envoi des ordres de versement et de paiement des souscripteurs des premières tranches. M. Aouidat avertit les différents intervenants du secteur contre un imminent effondrement du marché : «Il y a 80 000 souscripteurs à Alger. Donc, dès la distribution de ces loge-

ments, ce sont à peu près 80 000 clients qui ont l'habitude généralement, de louer des appartements, qui vont disparaître du marché». Dans la plupart des pays du monde, poursuit-il, le prix du terrain représente 30% de la valeur du bâti, alors qu'en Algérie le terrain coûte jusqu'à 10 fois le prix du bâti à cause de la spéculation, tandis qu'en raison des prix relativement stables des matériaux de construction, la spéculation sur le prix du bâti est plus difficile. La cherté des logements amène de plus en plus les gens à se rabattre sur la location pour laquelle une forte demande est exprimée.

Concernant le foncier, ce sont surtout les grands terrains qui connaîtront probablement une baisse de prix, contrairement aux petites parcelles, et ce, du fait que les grands terrains se trouvent principalement en dehors

des grandes villes alors que peu de gens souhaitent quitter les grands centres urbains.

Tendance vers l'épargne pour les bourses moyennes

Le ralentissement du marché de la promotion immobilière privée est aussi dû à d'autres facteurs dont la réticence des acquéreurs potentiels à l'acquisition en raison de la crise financière que traverse le pays. «Beaucoup de gens préfèrent ne pas dépenser leur argent, craignant de s'exposer aux risques générés par la baisse des prix du pétrole», selon l'ancien président de l'Union nationale des promoteurs immobiliers (UNPI), Larbi Chemmam.

S'ajoute également l'autre mesure introduite par le décret exécutif de juin dernier rendant

obligatoire, depuis juillet 2015, le paiement par chèque ou tout autre moyen de paiement scriptural toutes les transactions dépassant le seuil de cinq millions DA pour les transactions immobilières. Avec l'impact de l'ensemble de ces facteurs, «les promoteurs immobiliers ont dû réduire leur marge bénéficiaire, la demande n'étant plus au niveau d'avant», observe M. Aouidat.

Le marché de l'immobilier est tombé d'un seul coup au ralenti après des années de boom ! Le meilleur baromètre de fléchissement de ce marché est la crise économique. Ce marché qui a connu durant la dernière décennie sa période la plus faste avec une croissance fulgurante est en pleine crise.

L. A. R.

Actualisation du plan d'aménagement du territoire pour 2030

Assises nationales aujourd'hui et demain à Alger

Afin de mettre à jour le plan national d'aménagement du territoire pour l'horizon 2030 et examiner les moyens de construire une économie nationale diversifiée hors hydrocarbures, deux journées, aujourd'hui et demain, d'assises nationales sur l'aménagement du territoire sont prévues à Alger.

Organisées par le ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat sous le slogan «La dynamique territoriale : une alternative pour un développement économique durable», les assises porteront sur la possibilité d'actualiser le plan national d'aménagement du territoire en vue d'explorer des perspectives sérieuses et prometteuses à l'horizon 2030. Cette rencontre qui réunira, selon ses organisateurs, plus de 1 200 acteurs du secteur au Palais des nations,

Club des pins, portera également sur les moyens de construire une économie nationale diversifiée et forte hors hydrocarbures en se basant sur cinq secteurs essentiels alternatifs qui sont l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les services et le savoir.

La rencontre devra être sanctionnée par la mise en place d'une plate-forme qui permettra d'évaluer la première étape de mise en œuvre du programme national et du plan directeur de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 et de renforcer les orientations stratégiques de ce programme en tant qu'élément essentiel de la dynamique socio-économique créatrice de richesse à travers toutes les régions du pays, notamment le Sud et les Hauts-Plateaux, prédisent les organisateurs. Une feuille de route pour la relance du

tourisme en Algérie en vue d'en faire un secteur générateur de richesse et de développement durable et un alternatif aux hydrocarbures sera en outre dégagée à la faveur de la rencontre. Le plan national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030 s'articule autour de cinq axes principaux auxquels le gouvernement accorde la priorité en vue d'un développement durable d'où la nécessité des «moyens d'adapter ce plan aux exigences de la conjoncture actuelle afin qu'il soit un véritable outil de la dynamique économique». Ces assises sont «un espace d'échange d'idées et de vues sur la nouvelle stratégie de développement du territoire qui doit reposer essentiellement sur le renforcement et la promotion du tourisme, de l'artisanat, de la culture et des technologies de l'information et de la com-

munication». La stratégie cible par ailleurs les domaines de l'industrie, la protection de l'environnement, le secteur de l'agriculture, les énergies renouvelables et les ressources en eau. Les participants auront à débattre des mécanismes visant à faire des secteurs budgétaires des secteurs créateurs de richesses et de postes d'emploi permanents, à valoriser toutes les potentialités que renferme l'Algérie et à aménager certaines régions de manière à leur permettre de participer à la dynamique engagée ces dernières années pour assurer la sécurité économique. Les travaux de cette rencontre se dérouleront au niveau de sept ateliers qui feront ressortir les options de développement à travers la révision du plan national de l'aménagement du territoire.

Thinhine Khouchi/APS

Lancement du mécanisme de coopération policière

La police africaine à l'épreuve des urgences sécuritaires

■ Les enjeux sécuritaires sont de plus en plus importants en Afrique. A cet effet, la police étant un élément important de lutte contre ces menaces, est confrontée à l'urgence de coopération, d'où la mise en place d'un mécanisme de coopération policière africaine (Afripol).

Par Nacera Chennafi

Le continent noir qui n'est pas à l'abri de la menace terroriste avec les enjeux sécuritaires constatée, notamment dans la région du Sahel, interpelle les pays africains à renforcer leur coopération en matière d'échanges de renseignements. Dans ce contexte, l'Algérie, dont les frontières sont au rouge, comme le soulignent à chaque fois les responsables algériens, a abrité hier les travaux de la réunion des chefs de police africains avec pour objectif principal d'entériner les textes juridiques relatifs au lancement d'Afripol. La création d'Afripol ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué que la pertinence d'Afripol se mesure aux urgences sécuritaires non seulement en Afrique, mais en rapport avec les autres continents. Il s'agit, selon Hamel, d'un instrument «*incontournable*» de coopération internationale dont la riposte collective contre les nouvelles menaces attentatoires à la paix et à la sécurité auxquelles sont confrontés «*nos pays respectifs*» a-t-il précisé. A ce propos, il a expliqué que la réunion d'Alger affirme l'engagement et la volonté des autorités algériennes pour l'édification de ce projet stratégique pour une coopération régionale.

Exprimant sa solidarité avec les pays affectés par les attentats terroristes qui «*portent atteinte aux valeurs humaines et aux normes de civilisation*», il a estimé que le combat contre ce fléau transfrontalier doit être continu, ferme et solidaire. Selon Hamel, le travail réalisé par les différents pays africains, dont



l'Algérie, avait permis d'adopter une approche devant conduire à fonder une vision sur la mise en commun des capacités techniques et à intensifier la coopération opérationnelle et l'assistance mutuelle. Il s'agit selon lui de répondre, à travers une perception commune à l'ampleur des menaces criminelles.

Pour le DGSN la lutte contre ces phénomènes exige un ferme engagement à tous les niveaux, dont les institutions policières sont résolument engagées à relever les défis sécuritaires actuels et futurs. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, Nourredine Bedoui a affirmé que l'Algérie était déterminée à poursuivre son soutien à l'Afripol et au renforcement de la coopération entre les pays du continent en matière de lutte contre le crime organisé transnational. Selon Bedoui, l'Algérie met à profit son expérience et ses capacités en la matière en citant

le soutien et les moyens matériels et organisationnels qu'apporte l'Algérie et qui «*sont à même d'assurer la bonne marche de ce mécanisme*», selon le ministre. Dans ce cadre, il a relevé de nombreuses menaces qui pèsent sur la sécurité du continent, notamment la criminalité sous toutes ses formes, le terrorisme et le trafic d'armes et de drogue insistant sur la nécessité d'une «*plus grande coopération entre les pays africains en matière de lutte contre le crime et d'une action plus cohérente dans le domaine de lutte contre le terrorisme devenu désormais un phénomène transnational*».

Pour le commissaire à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui «*la situation s'aggrave davantage avec la progression du terrorisme, la traite des hommes, le trafic d'armes et de la drogue, la cybercriminalité ainsi que de nouveaux aspects*

du crime organisé transformant l'Afrique en un point de passage international des différentes activités de contrebande». Il a relevé que la police est un élément essentiel pour garantir le respect de la loi et instaurer l'ordre dans les sociétés stables.

Il est à savoir que plus de 40 pays ont pris part aux travaux de la réunion des chefs de police africains d'Alger. Selon les initiateurs de l'Afripol, ce mécanisme vise «*une lutte plus efficace*» contre le crime organisé transfrontalier, le terrorisme, le trafic d'armes et de drogue, ainsi que l'encouragement de la coopération sécuritaire régionale, le rapprochement des vues des chefs d'organes de sécurité, en matière d'évaluation des menaces, de définition des politiques et de renforcement des capacités policières, notamment par la formation.

N. C.

Lutte contre le terrorisme et le crime organisé

Les efforts de l'Algérie salués par l'Afrique

Les efforts de l'Algérie pour la création d'une synergie permettant une lutte plus efficace contre le terrorisme et le crime organisé dans le continent africain et dans le monde, ont été salués dimanche à Alger par des participants à la réunion des chefs de police africains. Pour le co-président du Comité ad hoc pour la création d'Afripol, Assan Kasangye, l'Algérie constitue une «*locomotive*» et une «*force mobilisatrice*» pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans le continent africain. «*Je salue les efforts consentis par les autorités algériennes pour l'épanouissement du continent*», a-t-il

déclaré. De son côté, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Benali Koman a mis en exergue les «*énormes*» et «*soutenus*» efforts de l'Algérie pour la création d'Afripol, affirmant que «*les défis, auxquels nous faisons face sont similaires, notamment la drogue, la migration clandestine, qui nécessitent la coordination de toutes les énergies*». Pour M. Koman, l'attribution d'un siège de l'Afripol par l'Algérie, une fois créé, n'est pas «*un hasard*», mais cela résulte du fait que ce pays «*a toujours été pour la promotion des relations entre les pays africains et pris part à*

tous les combats du continent notamment contre le terrorisme». Plus de 40 pays ont pris part aux travaux de la réunion des chefs de police africains qui ont débuté dimanche à Alger, et qui se poursuivent à huit clos, avec pour objectif principal d'entériner les textes juridiques relatifs au lancement du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol). La création d'Afripol ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles.

Kamel L./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les factions libyennes dos au mur

suite de la page Une

C'est qu'en termes de légalité internationale, la situation libyenne est différente de celles des pays avec lesquels on est porté à la comparer : les situations syrienne et yéménite. Des trois pays en guerre, et où de surcroît l'Etat islamique a pris racine, seule la Libye est sous tutelle des Nations unies, qui en vertu du chapitre VII des Nations unies sont en droit de requérir la force pour y ramener la paix. Cela veut dire deux choses : que l'ONU peut effectivement imposer un accord, à son sens le plus juste qui soit, mais qu'à défaut, pour autant que les belligérants libyens s'obstinent, à tour de rôle ou tous conjointement, à faire capoter ses efforts, elle peut s'en remettre au Conseil de sécurité pour prendre les mesures contraignantes qui conviennent dans ce cas précis. De là le comportement ondoyant des factions opposées libyennes, qui se montrent presque toujours disposées à conclure un accord, mais qui à chaque fois trouvent le moyen d'atermoyer. La dernière fois où on était à deux doigts de voir un accord se concrétiser en bonne et due forme, c'était en septembre dernier, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU. C'était le moment qu'avait choisi le camp de Tripoli pour mettre en cause la partialité de Bernardino Leon, en révélant son conflit d'intérêt non pas d'ailleurs avec une partie libyenne, mais avec les Emirats arabes unis, un allié d'une partie libyenne, en l'occurrence le gouvernement de Tobrouk. Il faut croire qu'après la sortie de scène de Leon, Tripoli est à court de prétexte pour faire faux bond le 16 décembre. Il faut néanmoins attendre jusque-là pour être sûr que les choses se passeront comme l'espère Martin Kobler, le nouvel émissaire onusien. Entre-temps, la réunion de Rome regroupant plus d'une dizaine de pays désireux de neutraliser au plus vite la menace que fait peser sur leur sécurité le renforcement de Daech, aura exercé très opportunément une pression supplémentaire, peut-être même décisive, sur ceux qui en Lybie voudraient jouer les prolongations.

M. H.

Travaux sur le tronçon autoroutier Lakhdaria-Bouira L'absence de signalisations agace les automobilistes

L'ABSENCE de plaques de signalisation au niveau des chantiers de mise à niveau du tronçon autoroutier reliant Lakhdaria à Bouira agace les usagers de la route, notamment ceux voulant rejoindre la ville de Aomar ou celle de Draâ El-Mizan (Tizi Ouzou), dont des brèches ont été ouvertes mais sans aucune indication, a-t-on constaté.

Plusieurs automobilistes venant d'Alger sont, en effet, contraints de faire le tour en allant jusqu'au centre-ville de Bouira pour emprunter la RN n°5 leur permettant de revenir vers Aomar ou Draâ El-Mizan.

«C'est un véritable calvaire que nous endurons en l'absence de plaques de signalisation sur cet axe autoroutier en chantier depuis presque trois ans», se sont plaints à l'APS plusieurs automobilistes.

L'unique déviation autoroutière vers Aomar a été fermée ces derniers jours à cause de travaux de stabilisation du sol au niveau de la pente de Djebahia, où des accidents ont été enregistrés en raison des grands embouteillages et de la précipitation de certains automobilistes.

Au niveau de cette pente de Djebahia, où l'autoroute a connu de sérieuses dégradations dues à des glissements, les entreprises réalisatrices ont entamé l'installation de pieux de confortement de cette zone. De son côté, Météche Salaheddine, chef de projet à l'Agence nationale des autoroutes (ANA), a reconnu, dans une déclaration à l'APS, l'absence de plaques de signalisation au niveau de ce tronçon autoroutier en chantier, déplorant «ce manque préjudiciable» de l'entreprise chargée de réalisation des travaux.

Il s'est engagé, en outre, à attirer l'attention des responsables de ce projet pour installer «le plus vite possible» des plaques de signalisation afin d'éviter des désagréments aux automobilistes.

M. Météche a également indiqué que les travaux engagés consistent en la stabilisation du sol à travers l'implantation de quelque 300 pieux dans une première étape et plus de six cents autres dans la seconde partie.

Les responsables du projet ont procédé aussi à la fermeture de la voie menant vers Bouira pour permettre aux entreprises réalisatrices d'accomplir leur travail dans de bonnes conditions, a-t-il expliqué.

Les travaux de mise à niveau de ce tronçon devraient s'achever d'ici à juin 2016.

R. B.

— Surveillance face aux conditions favorables d'une invasion acridienne —

Alerte à l'assaut de sauterelles !

■ Un seul criquet peut consommer deux grammes de végétation fraîche par jour et un essaim de criquets est capable de manger l'équivalent de ce que consomment 35 000 personnes/jour.



Par Khelil T.

Dix pays de la région occidentale de l'Afrique, dont l'Algérie, ont renforcé leur dispositif de surveillance et d'intervention face à une éventuelle invasion acridienne, les conditions étant favorables à la multiplication du criquet pèlerin.

«Actuellement la situation est calme, mais il y a des conditions qui nous exigent d'être vigilants et de suivre de plus près l'évolution des circonstances», a avisé le secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (Clcpro), Mohamed Lemine Hamouny, lors d'une rencontre avec la presse maghrébine organisée récemment à Tunis par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les pluies exceptionnelles enregistrées cette année au nord-ouest de l'Afrique et même en Corne de l'Afrique et au Yémen ont créé des conditions favorables à la multiplication du criquet. De vastes zones du nord de la Mauritanie et des zones adjacentes de l'ouest de l'Algérie, du Sahara occidental, du sud-ouest de la Libye et du sud du Maroc, ont reçu des précipitations exceptionnelles en octobre.

Ces pays sont appelés à accroître leur vigilance entre janvier et mai 2016, recommande pour sa part la FAO.

Face à ces conditions propices à une invasion acridienne, les pays de la Clcpro vont multiplier leur dispositif de surveillan-

ce, d'alerte et d'intervention, alors que certains d'entre eux disposent de centres performants comme l'Algérie et la Mauritanie où les équipes de lutte antiacridienne sont déjà prêtes à réagir, assure M. Hamouny. L'Algérie a mobilisé quatre équipes supplémentaires basées au sud-ouest du pays, tandis que la Mauritanie a multiplié ses effectifs au moins par trois en mobilisant 12 équipes.

Quant à la FAO, elle a mis en place un mécanisme pouvant offrir l'appui nécessaire au pays membres de la commission.

«La situation est très propice pour le développement de l'activité acridienne, mais la région est dotée de moyens plus importants par rapport à 2003 qui avait connu une importante invasion», selon ce fonctionnaire onusien.

La Clcpro, dont le siège est à Alger, a tenu récemment une réunion à Nouakchott pour étudier le plan de lutte antiacridienne de la Mauritanie qui connaît plusieurs saisons de reproduction alors que les pluies qu'elle a enregistrées durant la dernière saison ont favorisé des reproductions acridiennes depuis plusieurs semaines.

En outre, ce pays n'est pas loin de pays sahéliens dont certaines zones présentent des risques sécuritaires et où les actions de lutte antiacridienne sont, donc, impossibles, laissant les criquets prospérer.

Privilégier la lutte préventive

«Le risque d'invasion n'aura

pas lieu d'ici à janvier. A partir de ce mois-là, il se peut que la situation continue telle qu'elle est maintenant, comme nous pouvons avoir des surprises», prévient M. Hamouny.

Durant les six prochains mois (de janvier à mai 2016), une période pendant laquelle le criquet donnera naissance à trois générations d'essaims, les pays continueront la prospection, le traitement et procéderont à une évaluation bimensuelle de la situation.

La démarche des équipes de lutte antiacridienne consiste à traiter les foyers de grégarisation des criquets (vivant côte à côte en groupes nombreux) sur des superficies restreintes, afin d'éviter que ces insectes ne se développent.

C'est l'objectif de la lutte préventive que prône la FAO en partenariat avec les pays concernés par ce phénomène.

Suite aux invasions de 2003 et de 2005, la FAO et les pays de la région occidentale (Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Libye, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad et Sénégal) ont mis en place un programme de prévention basé sur l'alerte précoce, l'intervention rapide et la recherche appliquée tout en utilisant des quantités réduites de pesticides, sachant que 12 millions de litres de pesticides avaient été utilisés durant ces deux années.

Lors de cette invasion, les pays du Sahel, notamment la Mauritanie et le Burkina Faso, ont perdu environ 90% de leurs récoltes, alors que ceux du Maghreb ont dû utiliser des

quantités importantes de pesticides pour empêcher les essaims d'envahir les zones de cultures, ce qui a affecté durement l'environnement.

Le coût de l'inaction

En Mauritanie, un nombre de 1,3 million de personnes ont été touchées par l'invasion de 2003, contre un million au Mali et 500 000 au Burkina Faso.

Outre les conséquences socio-économiques, l'invasion a aussi engendré des dépenses faramineuses en raison des lenteurs des bailleurs de fonds à mobiliser l'argent au moment opportun.

«Au début de 2003, la FAO a demandé un million de dollars, mais la réponse tardive de ses partenaires a fait augmenter les dépenses jusqu'à 570 millions de dollars à la fin de la campagne de lutte en 2005», déplore M. Hamouny.

En plus de ces dépenses, les pays ont utilisé 12 millions de litres de pesticides sans compter l'impact économique et environnemental de cette invasion.

«Le criquet pèlerin est un ravageur vorace qui ne peut pas attendre que nous prenions des décisions. Il faut agir très vite en privilégiant la prévention», souligne cet expert onusien.

Un seul criquet peut consommer deux grammes de végétation fraîche par jour et un essaim de criquets est capable de manger l'équivalent de ce que consomment 35 000 personnes/jour.

K. T./APS

Enseignement supérieur

Hadjar rencontre les partenaires sociaux fin décembre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tiendra fin décembre une rencontre avec les partenaires sociaux du secteur, a-t-on appris dimanche auprès d'un responsable au ministère.

La rencontre entre dans le cadre des efforts du ministère en faveur du dialogue avec les partenaires sociaux pour la prise en charge des préoccupations de la commu-

nauté universitaire, a précisé la même source.

La rencontre verra la participation de représentants de la commission des syndicats des enseignants et de la commission des organisations étudiantes agréées.

La mise en place de ces deux commissions avait été décidée au terme des rencontres, en septembre, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, Tahar Hadjar, avec les partenaires sociaux. M. Hadjar avait alors affirmé que le ministère s'employait à asseoir un partenariat basé sur le dialogue, annonçant la tenue de rencontres périodiques avec les dites commissions afin de tenir les partenaires sociaux informés des décisions prises dans le secteur et de s'enquérir des problèmes posés pour y trouver des solutions.

Samah Y.

Réalisation de ports

Contrats de partenariat entre entreprises algériennes et chinoises

■ Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé la signature prochaine de contrats de partenariat entre des entreprises algériennes et chinoises pour la réalisation de ports.

PH/D. R.



Par Slim N.

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, M. Ouali a indiqué que des partenariats seront conclus prochainement entre des entreprises algériennes et chinoises selon le principe 51/49, pour la création d'entreprises spécialisées dans la réalisation de ports.

«Le ministère des Travaux publics œuvre actuellement à la modernisation des moyens de réalisation nationaux pour la prise en charge de différents projets du secteur sans recourir à des entreprises étrangères sauf pour la réalisation de structures nécessitant des techniques indisponibles chez des entreprises algériennes», a-t-il souligné.

Des contrats ont été signés, la semaine dernière, entre des entreprises algériennes et italiennes pour la création d'entre-

prises spécialisées dans le domaine de réalisation de ponts, a signalé le ministre dans ce sens. Les partenariats entre les entreprises algériennes et étrangères visent à acquérir l'expérience, le recyclage des cadres algériens et à éviter le financement de projets en devises, a soutenu M. Ouali.

Par ailleurs, il a signalé le lancement d'un groupe d'entreprises nationales publiques dans la recentrage au niveau national suivant une stratégie du ministère de tutelle qui se poursuivra par le transfert d'un groupe d'unités vers les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud pour superviser des projets et accompagner le secteur localement.

Abdelkader Ouali s'est déclaré satisfait du rythme de réalisation des projets de travaux publics dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès et de la capacité des entreprises locales de concrétisation de projets de qualité et dans des délais raisonnables

leur permettant de prendre en charge de grands projets dont ceux des autoroutes.

Le ministre a inspecté, lors de sa visite, un nombre de projets relevant de son secteur dont celui de réfection de la trémie de l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Makedra, qui a fait l'objet de dégradation par un camion, pour un coût de 34 millions DA. Cette opération enregistre un taux d'avancement des travaux de 70% et sa livraison est attendue au mois de janvier prochain.

Dans la commune de Sidi Ali Boussidi, il s'est enquis du projet de la station de péage de l'autoroute Est-Ouest prévue d'être réceptionnée en fin 2016, selon les explications fournies.

En outre, il a visité le projet de raccordement du dédoublement de la RN 96 à l'autoroute sur une distance de 12 kilomètres, qui est achevé.

M. Ouali a inspecté, dans la commune de Sidi Lahcen, une

opération permettant la maintenance et la réhabilitation d'un chemin vicinal reliant plusieurs villages à la RN 95 pour un coût de 54,5 millions DA.

Au chef-lieu de wilaya, il a inspecté le projet de raccordement de la RN 95 à l'autoroute Est-Ouest à travers l'échangeur de la commune de Sidi Ali Boussidi (3 km) doté d'une enveloppe de 300 millions DA et enregistrant un taux d'avancement de 90%.

Le ministre a visité aussi le projet de la trémie sur la voie d'évitement de la ville de Sidi Bel-Abbès pour un investissement de 500 millions DA, qui devra contribuer à la fluidité du trafic sur cet axe traversé par 15 000 véhicules/jour.

Dans les communes de Amarna et Zerouala, le ministre a inspecté les projets d'entretien du chemin communal reliant le village de Bouaiche et de la RN 7 et de réhabilitation du chemin de wilaya (CW 37) sur 20 kilomètres.

Par ailleurs, il a pris connaissance de l'étude de la voie d'évitement de la ville de Sidi Bel-Abbès (20 km) pour un coût de 4,523 milliards de dinars.

En outre, Abdelkader Ouali s'est enquis du projet de rénovation de la route nationale 97 entre la RN 13 et la frontière de la wilaya de Mascara (29 km), qui sera réceptionné avant fin décembre en cours, en plus de l'inspection du projet d'aménagement d'un carrefour vers les cités de la ville de Sidi Bel-Abbès comportant un ouvrage d'art sous la ligne ferroviaire.

S. N./APS

Chine La production industrielle a augmenté de 6,2% en novembre

LA PRODUCTION industrielle chinoise a enregistré une hausse de 6,2% en novembre contre une hausse de 5,6% en octobre, a indiqué samedi le Bureau national des statistiques (BNS).

Le secteur industriel chinois demeure cependant miné par les surcapacités, sur fond de demande intérieure et internationale terne, comme en témoigne un nouveau plongeon du commerce extérieur le mois dernier, de stagnation persistante de l'immobilier et de contractions répétées de l'activité manufacturière, explique le BNS.

L'embellie de novembre pourrait, selon la même source, suggérer que les diverses mesures de relance adoptées par Pékin font notamment effet. La banque centrale chinoise a ainsi abaissé fin octobre ses taux d'intérêt pour la sixième fois en l'espace d'un an, pour favoriser l'octroi de crédits bancaires. De même, le gouvernement a accordé des rabais fiscaux aux entreprises, promis de renforcer ses dépenses d'investissement et réduit les taxes à l'achat sur les voitures, ce qui pourrait expliquer la forte progression de la production du secteur automobile le mois dernier.

Quant aux investissements en capital fixe, qui traduisent les dépenses dans les infrastructures, ils ont gonflé de 10,2% sur un an durant les onze premiers mois de l'année, selon le BNS.

Quant aux ventes au détail, indicatrices des dépenses des ménages chinois, elles ont augmenté en novembre de 11,2% sur un an, leur rythme de progression le plus rapide depuis décembre 2014.

Ali O.

R. E.

Matériaux

L'extraction des produits miniers en hausse

L'extraction de produits miniers destinés à l'approvisionnement des chantiers, notamment les gravats et le gypse, a connu une hausse sensible en 2015 dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM).

La wilaya d'Oran enregistre la meilleure production de matériaux de construction au niveau national, dont le gravat et dérivés et le tuf, et occupe la première place au niveau national dans la production de gypse et dérivés, a indiqué le chargé d'activités minières et para-minières à la DIM.

La production des gravats et dérivés a enregistré une croissance notable passant de l'ordre de 1,6 million tonnes en 2005, pour atteindre 4,9 millions de tonnes en 2015 dont 500 000 t de sable de carrière, soit une hausse de 19% par rapport à l'année dernière, selon la même source.

La quantité de gypse extrait par la société «Knauf Algérie», spécialisée dans ce domaine, a atteint plus de 600 000 tonnes en 2015 contre 590 000 en 2014, a-t-on ajouté, soulignant que cette société a consacré d'importants investissements notamment pour la production de plaques de gypse dont elle exporte une partie.

En outre, d'autres produits sont extraits à Oran à l'instar du marbre, du sel, du schiste et surtout le tuf dont la quantité est estimée à 600 000 mètres cubes en 2015 contre 350 000 m³ l'année dernière, contribuant à l'approvisionnement du secteur des travaux publics, surtout pour ce qui est des routes qui nécessitent 6 millions m³.

La quantité d'argile, entrant dans la fabrication de la brique et dérivés, a connu une baisse cette année atteignant 250 000 tonnes contre 326 000 tonnes en 2014 à cause de

l'épuisement de la plupart des gisements d'argile de la wilaya, en attendant l'octroi du permis de recherche d'exploration d'autres par l'Agence nationale des biens miniers, selon le bureau précité.

Différents projets dans la wilaya sont approvisionnés par 51 carrières dont dix autorisées par la wilaya pour l'exploitation du tuf, de la vase et du sable, suite à une adjudication dans le cadre de l'application des articles du décret exécutif portant sur les modalités d'octroi, suspension et retrait d'autorisations de carrières et sablières.

Par ailleurs, le secteur des mines a contribué à réduire le taux de chômage à Oran, sachant que la main-d'œuvre utilisée dans les mines et carrières est estimée à 1 947 travailleurs dont 1 177 activant dans le secteur privé.

Agriculture à M'sila

Extension de la surface des terres irriguées par pivot

■ Le recours à la technique du pivot qui bénéficie de plus en plus de l'adhésion des producteurs, est d'autant plus nécessaire que le niveau d'eau des nappes souterraines a baissé ces dernières années de près de 80 mètres.

Par Amel K./APS

La surface des terres agricoles irriguées par pivot dans la wilaya de M'sila a cru cette année à 7 000 hectares contre 6 000 hectares en 2014, apprend-on samedi de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette extension est le résultat d'efforts de la DSA dans la sensibilisation à l'importance du remplacement du système d'irrigation traditionnel par seguia par

des techniques d'irrigation nouvelles économisant en eau, selon la même source.

Le recours à la technique du pivot qui bénéficie de plus en plus de l'adhésion des producteurs, est d'autant plus nécessaire que le niveau d'eau des nappes souterraines a baissé ces dernières années de près de 80 mètres, ajoute la DSA qui relève que la technique du pivot adoptée par les cultivateurs de maraichères sera élargie aux producteurs de semences et



Ph. > D. R.

fourrages. Selon le wali de M'sila, Bousmaha Mohamed, l'administration locale a soumis la délivrance des autorisations de fonçage de puits dont le nombre de demandes a sensiblement augmenté à l'avis de l'Agence nationale des ressources en eau et non plus à celui de la direction de wilaya des Ressources en eau. Cinq

cas de fonçage illicite de puits ont été enregistrés depuis le mois de novembre à ce jour alors qu'aucun cas n'a été relevé en 2014, selon le groupement de wilaya de la gendarmerie. Chose qui confirme les difficultés rencontrées par les agriculteurs avec la persistance de la sécheresse.

A. K./APS

Ain Témouchent

Mise en terre de 5 000 plants par semaine jusqu'à mars 2016

Pas moins de 5 000 plants d'essence forestière seront mis en terre chaque semaine dans la wilaya d'Ain Témouchent, dans le cadre de l'opération «Plantons ensemble, un arbre pour chaque Algérien», a-t-on appris samedi du conservateur des forêts.

Mettant en collaboration les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des Douanes, de la Protection civile et du mouvement associatif, cette opération vise le

repeuplement des forêts et le renforcement du couvert végétal, a indiqué Benzerdjeb Amine, à l'APS.

Initiée depuis trois années à raison de 12 sorties par an, cette opération a été lancée cette année dans la wilaya d'Ain Témouchent au niveau de la forêt de Sassel relevant de la commune de M'said, où une superficie de cinq hectares a été plantée en pin d'Alep (7 000 plants), a-t-on ajouté. La Conservation des forêts d'Ain Témouchent a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour assu-

rer le succès de cette action de reboisement. La forêt de Sassel, où plusieurs hectares ont été détruits par les feux durant l'été 2012, a bénéficié, l'année dernière, de deux opérations de plantation de 5 000 arbustes de pin d'Alep chacune pour sa régénération, a-t-on rappelé. Une action similaire de plantation de 5 000 arbustes est programmée, samedi prochain au niveau de la forêt de Skhouna dans la commune de Beni Saf avec la participation d'élèves du secteur de l'Éducation, a-t-on annoncé.

K. L.

Boumerdès à l'horizon 2030

Une feuille de route pour l'usage des énergies propres

La commune de Boumerdès a adopté dernièrement une feuille de route pour économiser l'énergie et réduire la pollution environnementale à travers la généralisation progressive de l'usage des énergies propres jusqu'à l'horizon 2030, a-t-on appris samedi du président de cette collectivité locale.

Cette feuille de route, dont le lancement de la mise en œuvre interviendra en 2016, a été élaborée suite à l'intégration du programme de la Charte de partenariat avec l'Union européenne relative à la promotion et au développement des énergies renouvelables dans les villes du bassin méditerranéen, a indiqué à l'APS Chaouch Sid Ali.

La Charte de l'UE, qui avait fait l'objet, dernièrement, d'une journée de sensibilisation organisée par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), en présence d'experts européens, de bureaux d'études et de responsables locaux, a été «intégrée dans son programme soit villes pilotes algériennes, soit Boumerdès, Batna et Sidi Bel-Abbès», a-t-il souligné.

Au titre de ce partenariat, les villes en question bénéficieront d'une expertise technique lors de la mise en œuvre dudit programme. Cette expertise consistera en la formation des cadres en charge de son application afin d'assurer une bonne maîtrise du

processus de passage vers l'exploitation des énergies propres, a expliqué le même responsable.

Auparavant, l'opération sera précédée, a-t-il ajouté, d'«un recensement réferentiel des émanations de dioxyde de carbone polluants, à travers toute la ville, en vue de déterminer quels sont les secteurs qui consomment le plus d'énergie et de gaz, à l'origine de l'effet de serre».

Le basculement vers l'usage de l'énergie propre, se fera de «façon progressive et étudiée», suivant les projets destinés à la commune de Boumerdès, au titre des PCD de 2016, dont la réalisation se fera en conformité avec l'objectif d'exploitation des énergies propres, grâce à leur

dotation en panneaux solaires, a expliqué M. Chaouch.

Il a précisé que l'opération profitera, dans sa première phase, aux biens de la commune, l'électrification publique et certains établissements gérés par cette collectivité locale, dont les écoles primaires et les mosquées, avant d'être étendue aux bâtiments et logements collectifs.

Financée par l'Union européenne, le projet de Charte communale pour une énergie propre dans les villes de la Méditerranée, est mis en œuvre en Algérie, en collaboration avec l'Aprue, en s'appuyant sur des solutions innovantes en la matière.

R. R.

Tlemcen

Relogement de 151 familles

Pas moins de 121 familles du bidonville de la commune de Chetouane (Tlemcen) ont été relogées samedi dans la nouvelle zone urbaine de Oudjida, a-t-on constaté.

Cette opération, supervisée par les autorités locales et qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur s'inscrit au titre d'un programme visant la résorption de 400 habitations précaires répartis sur les cités précaires

de Chetouane et Mansourah, a souligné le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Amir.

A fin décembre en cours, la wilaya compte attribuer 1 000 logements publics localisés (LPL) dans les cités urbaines limitrophes Oudjida et Boudjida, au chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. La wilaya de Tlemcen a déjà attribué en 2014 et 2015 respectivement

2 374 LPL et 2 493 logements promotionnels aidés (LPA) dans différentes communes.

Elle a bénéficié de 2 000 LPA dont 950 sont en cours de construction au niveau de hai (quartier) Imama et à Boudjida. Le quota de logements location/vente (AADL) dans la wilaya est de 5 000 dont 2 600 confiés à une entreprise de réalisation turque.

Kamel L.

Souk Ahras Six projets d'investissement évalués

SIX PROJETS

d'investissement dans les secteurs agroalimentaire et agricole ont été évalués à fin novembre dans la wilaya de Souk Ahras, apprend-on samedi du directeur de l'industrie et des mines, Kamel Kafi.

Ces projets font partie d'un total de 15 dossiers d'investissement déposés au niveau de cette direction, selon le même responsable. Trois de ces projets mobilisent un investissement privé de 128 millions DA et portent notamment sur la création, dans la zone d'activités de la commune de Sidi Fredj, d'une unité de production d'essences dirigés vers l'industrie cosmétique à partir de plantes et d'une autre de conditionnement du miel.

Le troisième projet concerne l'installation dans la zone d'activités de Bir Bouhouch d'une unité de fabrication d'équipements et machines-outils dont des tours et perceuses.

Les trois autres projets sont destinés à la création à Bir Bouhouch de trois pépinières de production de plants d'arbres fruitiers parmi lesquels le cerisier dont la culture est répandue à travers les localités d'Ouled Driss, Ain Zana, Ouled Moumène et Lekhdara.

La concrétisation de ces investissements générera pas moins de 150 emplois dans les deux communes, a assuré le même responsable.

O. B.

APC de Mahdia (Tialet) Retour à la normale après 15 mois de blocage

LA SITUATION est retournée à la normale à l'Assemblée populaire communale de Mahdia après 15 mois de blocage, a-t-on appris du auprès du wali de Tialet, Abdeslam Bentouati.

Ce déblocage a été rendu possible suite à la décision de suspension à titre conservatoire du président de l'APC, Moulay Tayeb Azazen, condamné dernièrement à six mois de prison ferme dans une affaire de dilapidation de deniers publics, a-t-on indiqué. La présidence de l'APC de Mahdia est désormais confiée à Ghlamallah Boumezrag du Rassemblement national démocratique (RND), a-t-on ajouté.

Le blocage de la gestion de l'APC de Mahdia remonte à juillet 2014, date à laquelle est né un conflit entre les membres de l'APC. Le P/APC suspendu, un élu RND, s'opposait à la présidence de commissions de l'Assemblée par des élus du parti FLN, a-t-on rappelé.

O. N.



Après l'intervention militaire de 2011 en Libye

Washington reconnaît la détérioration de la situation sécuritaire

■ «Après l'intervention de 2011 je pense que nous avons tous vu que la Libye se débattait dans des difficultés sécuritaires», a déclaré John Kirby, le porte-parole du département d'Etat américain au cours d'une conférence de presse.

Par Anissa N.

Les Etats-Unis ont indiqué dimanche que la Libye se débattait dans des difficultés sécuritaires depuis l'intervention militaire étrangère de 2011, appelé à une solution politique qui garantit la constitution d'un gouvernement d'union nationale dans ce pays.

«Après l'intervention de 2011 je pense que nous avons tous vu que la Libye se débattait dans des difficultés sécuritaires», a déclaré John Kirby, le porte-parole du département d'Etat américain au cours d'une conférence de presse.

M. Kirby a été sollicité par la presse américaine à fournir une évaluation précise de la situation sécuritaire en Libye après l'intervention étrangère de 2011 à laquelle son pays avait participé dans le cadre de l'alliance atlantique (Otan).

«Ce que je peux vous dire est que la situation en Libye reste instable. Nous savons tous que des groupes comme Daech essayent, comme ils l'ont fait en Syrie, d'occuper les régions ingouvernables», a ajouté le diplomate américain, reconnaissant implicitement l'échec de l'intervention militaire à restaurer la paix dans ce pays en proie à des violences depuis la chute du régime de Muammar Kadhafi.

Le porte-parole de Kerry qui s'exprimait à la veille d'une conférence internationale sur la Libye, prévue hier à Rome, a souligné que son pays déployait des efforts en concertation avec la communauté internationale en vue de parvenir à un gouvernement d'union nationale en mesurant de faire face aux multiples défis qu'affronte ce pays.

«Encore une fois, voilà pour quoi il est important que nous continuions à aller de l'avant à



Ph: OF

tenir la réunion de Rome (qui va regrouper) plusieurs acteurs internationaux», a-t-il enchaîné.

«Notre souhait est de voir le processus politique mené par l'ONU faire son chemin afin de parvenir à un accord sur un gouvernement d'union nationale», a-t-il affirmé à ce propos.

Le rejet d'une solution militaire en Libye a obtenu un large consensus au sein de la com-

munauté internationale, confortant la position exprimée et défendue par l'Algérie concernant ce dossier.

L'intervention de l'Otan a «empêché les parties libyennes d'aller vers une transition pacifique» en plongeant le pays dans un chaos qui a profité aux groupes terroristes, avait déclaré début décembre, le ministre d'Etat, ministre des Affaires

étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, dans un entretien au quotidien britannique *The Independent*.

Interrogé, par ailleurs, si les Etats-Unis allaient élargir leurs frappes aériennes contre le groupe auto-proclamé Etat islamique (Daech/El) en Libye, M. Kirby a refusé de fournir des détails sur les opérations futures des forces américaines, se contentant d'indiquer qu'elles allaient se poursuivre.

Les forces américaines avaient mené en novembre dernier leurs premiers raids aériens contre Daech en Libye, des frappes qui ont ciblé des dirigeants influents de ce groupe terroriste.

De même le porte-parole de la diplomatie américaine s'est abstenu de commenter le constat établi par les observateurs de la scène politique libyenne, selon lequel le blocage politique dans ce pays a été exacerbé par le Qatar et les Emirats arabes unis qui soutiennent chacun une partie du conflit.

«Encore une fois (je dis) que la situation est instable en Libye, ce que nous voulons c'est un gouvernement d'union nationale en place», a-t-il répondu.

A. N./APS

Ould Khelifa à propos de la cause sahraouie

«La position de l'Algérie participe de son respect du principe d'autodétermination»

La position de l'Algérie à l'égard de la question du Sahara occidental participe de son respect du principe d'autodétermination, a affirmé, samedi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

«L'Algérie qui a arraché son indépendance au prix fort d'un million et demi de chahid durant sa glorieuse Révolution et après que son peuple a exercé son droit à l'autodétermination, demeure fermement attachée à ce principe consacré dans la Charte et résolutions de l'ONU», a indiqué M. Ould Khelifa dans un entretien accordé à l'APS.

«L'Algérie n'a pas d'ambitions au Sahara occidental et n'est pas partie au conflit», a souligné le président de l'APN qui a fustigé «l'entêtement du Maroc qui se retrouve isolé

sur la scène continentale». S'exprimant sur la cause palestinienne, M. Ould Khelifa a rappelé que l'Algérie comptait parmi les «rares pays qui continuent à apporter leur soutien à cette cause».

A une question sur la diplomatie parlementaire et son rôle dans le soutien aux causes justes de par le monde, le président de l'APN a indiqué que «le Parlement algérien dispose de groupes d'amitié avec plus de 60 pays», citant également l'échange de visites et la participation du Parlement algérien aux côtés de ses homologues à partir de plusieurs tribunes.

«Le Parlement algérien est représenté dans toutes les instances parlementaires régionales et internationales, pour défendre les positions de la diplomatie algérienne qui

prône le dialogue, la paix et la sécurité», a-t-il ajouté.

«L'Algérie n'exporte pas le terrorisme, mais la paix et la sécurité à ses voisins et aux autres pays, en veillant notamment à ce que les peuples exercent leurs droits à l'autodétermination. La justice sociale et le respect des droits des citoyens, sont également deux principes que l'Algérie œuvre toujours à mettre en avant», a-t-il encore affirmé.

Dans ce contexte, M. Ould Khelifa a souligné que le Parlement algérien «n'a eu de cesse de plaider pour l'impératif respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye, mettant en garde contre toute ingérence étrangère».

Safy T.

Début janvier 2016 à Alger

Congrès de l'Union maghrébine de scoutisme

L'Algérie abritera début janvier 2016 le congrès de l'Union maghrébine de scoutisme (UMS), a annoncé samedi à Alger le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouallag.

M. Bouallag a précisé dans son allocution d'ouverture de la réunion du comité exécutif de l'UMS que «l'Algérie abritera début janvier 2016 le congrès de l'union après une stagnation qui a duré 15 ans».

Il a indiqué que l'ordre du jour du congrès est en cours d'élaboration, ajoutant que la plate forme du statut de l'union

fait l'objet d'une révision. M. Bouallag a rappelé que le projet de relance de l'Union des scouts de l'UMA lancé par l'Algérie et la Tunisie a été favorablement accueilli par la Mauritanie et le Maroc qui n'était pas présent à la réunion du comité exécutif mais avait donné préalablement son approbation quant aux décisions qui sanctionneront cette rencontre.

Les représentants des mouvements scouts de ces pays ont exprimé leur disponibilité à redynamiser l'UMS en tant qu'espace capable de construire «des passerelles de fraternité et de coordon-

ner les positions». Le commandant général du mouvement des scouts tunisiens, Wahid Laabidi, a souligné que «là où les dirigeants politiques ont échoué, le mouvement scout réussira grâce à ses principes et ses valeurs».

Le chef du mouvement des scouts libyens, Ali Chemsî, a affirmé que son organisation était en faveur de la relance de l'UMS d'autant, a-t-il dit, que «le climat est favorable à sa concrétisation».

Les facteurs d'unité des peuples maghrébains ont été relevés par le représentant des scouts mauritaniens qui a

appelé à faire face à toutes les menaces qui guettent les peuples de la région.

Le secrétaire général de l'UMS a souligné de son côté que «nos sociétés ont grand besoin de cette union pour les préserver des fléaux sociaux».

Le secrétaire général de l'UMA, Saïd Mokadem, a appelé les organisations scouts à «intensifier les efforts pour rattraper le retard», affirmant que «l'alliance est nécessaire car la survie et la pérennité de cette organisation dépend de ce projet».

R. M.



Centrafrique

Début du vote sur le référendum, violences dans le pays

■ Les Centrafricains se sont prononcés hier sur un référendum constitutionnel, malgré divers incidents en province et à Bangui où des affrontements ont fait plusieurs blessés sans remettre en cause le déroulement du scrutin.

Par Ali O.

Des tirs ont notamment éclaté entre partisans et opposants au référendum dans le quartier PK5, l'enclave musulmane de Bangui, où le principal bureau de vote est resté fermé pour des raisons de sécurité. Les tirs se poursuivaient dans ce quartier vers 09h30 (08h30 GMT) non loin de la mosquée centrale, a constaté un journaliste de l'AFP. «Nous avons reçu cinq blessés, dont deux atteints gravement», a indiqué un employé de la Croix-Rouge. Des tirs et des explosions de grenades ont également été entendus dans Gobongo, un des fiefs des milices chrétiennes anti-balaka dans la capitale, a indiqué une source sécuritaire selon laquelle trois personnes ont été blessées. La participation au référendum, qui doit être suivi par une présidentielle et des législatives prévues le 27 décembre, divise les musulmans au sein de l'ex-rébellion Séléka, certaines factions comme celle de l'ex-numéro 2 Nouredine Adam rejetant cette participation. Mais d'autres veu-

lent voter : ainsi plusieurs dizaines d'entre eux ont manifesté dans la matinée devant le siège de la mission des Nations unies (Minusca) à Bangui avec des pancartes «Nous voulons voter», alors que les écoles prévues à cet effet au PK5 sont fermées en raison des tirs ou n'ont pas reçu de matériel électoral. Les manifestants brandissaient des exemplaires de la Constitution et écrivait de grands «OUI» à la craie sur la chaussée de l'avenue Boganda, proche du PK5. De même, la participation à ce processus électoral imposé par la communauté internationale divise les milices anti-balaka, des opposants se retrouvant parmi les partisans de l'ex-président François Bozizé dont la candidature à la présidentielle a été rejetée par la Cour constitutionnelle. En province, plusieurs incidents ont été signalés, surtout dans le nord et l'est, selon une source anonyme au sein de la Minusca. A Ndele, Birao et Kaga Bandoro, fiefs de la faction Séléka de Nouredine Adam, les habitants intimidés par des tirs et des menaces ne se rendent pratiquement pas dans les bureaux



PH. D. R.

de vote. De même à Bossangoa, fief anti-balaka dans l'ouest, des tirs ont dissuadé les gens de voter.

Ces échéances électorales repoussées plusieurs fois dans ce pays dévasté par trois années de violences intercommunautaires, sont censées clore une transition politique à bout de souffle et permettre un retour à l'ordre constitutionnel, sous forte pression de la communauté internationale qui maintient le pays sous perfusion financière.

La Centrafrique, un des pays les plus pauvres au monde, est plongée dans le chaos depuis le renversement du président

François Bozizé en mars 2013 par l'ex-rébellion Séléka, elle-même finalement chassée du pouvoir par une intervention internationale début 2014. Près de deux millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour approuver une nouvelle Constitution devant instaurer une 6e République depuis l'indépendance en 1960 de l'ex-colonie française. Si le texte est adopté, la Centrafrique connaîtra son 13e régime politique depuis l'indépendance. La Centrafrique a déjà connu cinq Républiques, un Empire (celui de Jean-Bedel Bokassa) et six transitions. Les principales innovations du texte

concernent notamment le nombre maximum de mandats présidentiels (deux), la lutte contre la corruption qui gangrène l'administration depuis des décennies, l'éviction des groupes armés du processus politique et la création d'une Haute cour de justice. «Le simple fait que ce scrutin puisse se tenir est très positif, pour une fois le calendrier a été respecté», a estimé samedi Mathieu Bile, chef de la division électorale de la Minusca. Organiser un tel scrutin en Centrafrique était un véritable défi : l'autorité de l'État a disparu de régions entières, et de nombreux bureaux de vote – 5 600 en tout – se trouvent dans des régions isolées, uniquement accessibles par des pistes défoncées. Des milliers d'électeurs n'ayant pas encore récupéré leur carte électorale ont été autorisés à voter sur simple présentation de leur récépissé d'enregistrement sur les listes électorales, a annoncé l'Autorité nationale des élections (ANE). Hormis le parti de François Bozizé, dont la candidature à la présidentielle a été invalidée cette semaine, et certains responsables anti-balaka et Séléka, la plupart des partis politiques centrafricains ont appelé à se prononcer en faveur du texte. Selon plusieurs observateurs de la crise centrafricaine, ce scrutin est surtout une «répétition générale» pour les élections fixées au 27 décembre, sur lesquelles pèsent des craintes plus sérieuses de troubles sécuritaires. A. O.



Points chauds

Pourparlers

Par Fouzia Mahmoudi

La paix pourra-t-elle un jour être rétablie entre les deux Corée ou ces deux nations sœurs sont-elles destinées à continuer à se faire sourdement la guerre jusqu'à ce qu'un changement de régime se produise en Corée du Nord ? Car il semblerait bien que tout accord de paix soit actuellement inenvisageable et que ceux qui espéraient voir les deux nations vivre paisiblement l'une à côté de l'autre en sont pour leurs frais. De pourparlers exceptionnels à haut niveau entre la Corée du Nord et la Corée du Sud se sont achevés samedi soir au bout de deux jours de discussions marathon sans accord sur aucun sujet, pas même celui d'une nouvelle réunion. Ces entretiens au niveau des vice-ministres, qui avaient mandat pour aborder un large éventail de questions dont le détail n'a pas été rendu public, étaient les premiers du genre depuis près de deux ans. Personne ne s'attendait à ce qu'ils accouchent d'une percée historique, mais même les espoirs d'avancées plus modestes ont été touchés d'emblée sur les questions de l'ordre du jour. La Corée du Nord, en grand manque de liquidités, souhaitait une reprise des voyages organisés sud-coréens dans sa station de montagne du mont Kumgang. Séoul avait suspendu ces voyages en 2008 lorsqu'une touriste sud-coréenne, qui venait de pénétrer dans une zone militaire interdite lors d'une promenade, avait été abattue par un soldat nord-coréen. La Corée du Sud s'est refusée à aborder ce sujet, demandant en revanche que la réunion se concentre sur l'organisation de nouvelles rencontres entre les familles de la péninsule séparées depuis la Guerre de Corée (1950-1953). Selon le chef de la délégation sud-coréenne, Hwang Boo-Gi, Pyonyang a fait de son côté de la reprise des voyages organisés un préalable à des négociations sur les réunions de famille. L'agence nord-coréenne KCNA a affirmé que les discussions avaient été entravées par le refus sud-coréen de parler des «sujets fondamentaux». Mais l'on ne peut vraiment reprocher aux Sud-Coréens de garder leurs distances lorsque l'on connaît les excès de langage du dirigeant nord-coréen et alors que celui-ci vient, il a quelques jours seulement, d'affirmer officiellement pour la première fois détenir la bombe nucléaire. L'on imagine bien les appréhensions des Sud-Coréens qui préfèrent alors garder leurs distances avec le régime de Pyonyang et attendre patiemment que la conjoncture soit plus favorable pour une véritable négociation de paix.

F. M.

Russie

23 morts dans l'incendie d'un hôpital psychiatrique

Vingt-trois patients d'un hôpital neuro-psychiatrique, pour la plupart des personnes âgées, ont péri au cours de la nuit de samedi à hier dans un incendie qui a ravagé le bâtiment en bois de l'établissement situé dans le sud-ouest de la Russie.

«Les corps de 23 personnes ont été retrouvés lors de l'inspection du site» et 23 ont été hospitalisées, a annoncé le comité d'enquête dans un communiqué publié hier.

Le feu qui a éclaté peu avant 21h00 GMT samedi a détruit en quatre heures le bâtiment en bois de cet hôpital dans le village d'Alferovka, dans la région de Voronej, selon le ministère des Situations d'urgence.

Soixante-dix patients et quatre infirmiers se trouvaient dans le bâtiment quand le sinistre s'est déclaré. La plupart des victimes étaient des sexagénaires et des septuagénaires, selon une liste rendue publique par le ministère, mais certains

des morts sont âgés d'une quarantaine et d'une cinquantaine d'années. Plus de 440 pompiers et secouristes et quelque 80 véhicules ont été dépêchés sur les lieux de l'incendie maîtrisé vers 00h05 GMT. Plusieurs patients avaient pris des sédatifs et des somnifères avant de se coucher et ne se rendaient pas compte du danger, a rapporté la chaîne de télévision russe NTV qui a diffusé des images de l'hôpital envahi par le feu et une fumée épaisse.

«Ils ne se sont simplement pas réveillés», a rapporté le correspondant de la chaîne. «Les gens avaient peur et se cachaient sous leurs lits quand ils ont vu les secouristes», a raconté un témoin à la chaîne de télévision Zvezda. «C'était horrible, la fumée, l'odeur de brûlé et le fait de savoir que ceux qui sont restés à l'intérieur sont déjà morts». Les origines de l'incendie ne sont pas connues. Le comité d'investigation, qui soumet ses

conclusions directement au président Vladimir Poutine, a annoncé avoir ouvert une enquête pour négligence. Selon des médias russes, le feu aurait été provoqué par un court-circuit dû aux installations électriques vétustes.

Tous les ans, de nombreuses personnes périssent dans des incendies en Russie, qui souffre d'infrastructures en piteux état datant de l'ère soviétique et de mesures de sécurité laxistes. Les institutions médicales sont particulièrement vulnérables.

En avril 2014, huit personnes ont trouvé la mort dans un incendie qui a ravagé un centre de désintoxication pour drogués dans l'Altai, en Sibérie.

En septembre 2013, 37 patients avaient péri dans l'incendie d'un hôpital psychiatrique dans le nord-ouest de la Russie.

En avril de la même année, 38 personnes – en majorité des handicapés mentaux – avaient péri dans l'incendie d'un hôpital de la région de Moscou.



Festival international du cinéma d'Alger

«Les 18 fugitives» projeté en ouverture

■ Les cinéphiles algérois sont invités au cours de cette semaine à assister à des projections cinématographiques dans le cadre du Festival international du cinéma d'Alger. Cet évènement, ouvert samedi soir à la salle El Mouggar d'Alger, se veut un rendez-vous filmique important pour découvrir les dernières productions cinématographiques des pays participants. La soirée inaugurale a été marquée par la projection du documentaire «Les 18 fugitives» de Amer Shomali et Paul Cowan. Un hommage a été rendu, à cette occasion, au documentariste Malik Ait Aoudia.

Par Abla Selles

Le Festival international du cinéma d'Alger est de retour cette semaine, au bonheur des cinéphiles algérois. En effet, c'est à la salle El Mouggar que se déroulent les projections des dix-neuf films programmés. Ces derniers varient entre documentaires et longs métrages de fiction. La soirée inaugurale a été marquée par la projection du documentaire «Les 18 fugitives» de Amer Shomali et Paul Cowan.

En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le coup d'envoi de cette édition a été marqué par une cérémonie-hommage à la mémoire du cinéaste et documentariste décédé en 2015, Malik Ait Aoudia.

Dans son allocution, le ministre de la Culture a souligné l'importance des manifestations cinématographiques, dont le Festival du cinéma d'Alger, pour leur «contribution à la création d'une dynamique socioculturelle», a-t-il dit.

Coproduit par la France, la Palestine et le Canada, «Les 18 fugitives» est un documentaire



Ph. DR

de 75 mn mettant en relief la résistance pacifique du peuple palestinien face à l'armée israélienne. Alliant animation interactive en 3D, interviews et archives, le film revisite la première Intifada (insurrection) de 1987 en donnant la parole aux militaires israéliens et aux activistes palestiniens.

La trame est bâtie sur l'histoire des villageois de Beit Sahour qui ont décidé de lancer une coopérative laitière en achetant

18 vaches auprès d'un fermier israélien. Apprentis éleveurs, ils produisent clandestinement le lait qui sera distribué à la population locale grâce à la complicité de tous les habitants. Les autorités israéliennes ont déclenché une traque des «vaches cachées». Cette traque continue a basculé le film dans un mouvement en images lui donnant une action entrecoupée d'interviews.

Peu descriptif sur le plan

visuel, le documentaire s'est noyé dans un récit narratif dans une approche cinématographique frôlant le reportage.

Il est à rappeler que dix-neuf films, entre documentaires et longs métrages de fiction, sont au programme de cette édition qui se déroulera simultanément à la salle El Mouggar et la Cinémathèque d'Alger jusqu'au 19 du mois de décembre courant.

A.S.

Journées théâtrales à Adrar

La participation maghrébine et africaine enrichit l'évènement

La ville d'Adrar abritera à compter du 16 décembre prochain les 8^{es} journées nationales du théâtre «Palmier d'or» avec la participation de neuf troupes, notamment de Tunisie, du Maroc, de Libye et du Bénin.

Trois représentations par jour figurent au programme de cet évènement artistique

auquel prennent part pour la première fois des troupes étrangères.

Selon le responsable du comité d'organisation de cette manifestation culturelle, Djelloul Hadadi, la participation de troupes maghrébines et africaines à ces journées théâtrales favorisera le dialogue et les

échanges artistiques. Des ateliers de formation sont prévus dans le cadre de ces journées. L'artiste Ali Taleb et l'écrivain Abdelkrim Yenia seront honorés à cette occasion. Les lauréats du prix «Palmier d'or» seront connus le 19 décembre.

F.H.

Galerie «Bouffée d'Art» à Alger

Exposition collective autour du signe et de la symbolique

Une exposition réunissant les peintres Nouredine Chegrane, Yassine Belferd et Ahmed Stambouli autour de la symbolique maghrébo-africaine et berbère a été inaugurée samedi à la galerie «Bouffée d'Art» à Alger. L'exposition, qui regroupe une vingtaine d'œuvres des trois plasticiens, convoquant le signe et la calligraphie dans le travail de chacun d'eux, se poursuivra jusqu'au 14 janvier prochain.

A travers un travail minutieux sur le symbolique Chegrane présente quelques œuvres où il exprime toute sa fascination pour les motifs berbères, particulièrement les tatouages à travers des acryliques, aux couleurs vives, riches en symboles.

Dans un style alliant la précision mathématique à l'allégresse de scènes de la vie

quotidienne, le peintre Yassine Belferd réserve dans ses œuvres une grande part à la dimension émotionnelle, cadrée par une certaine rationalité qui se décline en formes géométriques parfaites ou en symboles calligraphiques.

Architecte de formation, Yassine Belferd transpose ce qui l'entoure au quotidien dans des peintures rigoureuses où le signe reste, encore une fois, omniprésent dans un équilibre entre un patrimoine pictural et iconographique, et une démarche moderne de représentation.

Elargissant la recherche du symbole à tout le continent africain, les œuvres exposées par Ahmed Stambouli sont empreintes d'une forte identité maghrébine et africaine, magnifiée par une palette de

couleurs terre et ocre couchées sur la toile ou sur des panneaux en bois.

Dans les œuvres de ce professeur de l'Ecole des beaux-arts de Mostaganem le signe berbère reste également un élément essentiel de ses représentations de formes humaines impressionnistes, elles-mêmes souvent composées de symboles africains.

Convoquant souvent l'art rupestre, les peintures de guerre tribales, l'art de la tapisserie ou encore les costumes traditionnels africains, Ahmed Stambouli restitue des œuvres aux motifs précieux, chargés de symboles et d'histoire où l'homme et sa culture ancestrale occupent une place centrale.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mouggar
Jusqu'au 19 décembre :
Festival international du cinéma d'Alger.
14 décembre :
Projection des films de fiction *Court et NN* (sans nom) ainsi que le documentaire *L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate*.
15 décembre :
Projection des documentaires *Ady Gasy*, *Howard zinn* (une histoire populaire américaine) et *Fi rassi rond-point*.
16 décembre :
Projection de deux films documentaires dont *Life is waiting* et *Le bouton de nacre* ainsi qu'un long métrage intitulé *Le dossier Pétrov*.

Bibliothèque nationale d'Alger
Jusqu'au 16 décembre :
Forum international du roman.

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)
Mardi 15 décembre à 14h :
Table ronde sur la thématique «Bilan des œuvres littéraires de 2010-2015 : notion de la responsabilité dans l'écriture littéraire», dans le cadre du Forum international sur le roman (entrée libre).

Basilique de Notre Dame d'Afrique
Lundi 14 décembre à 19h30 :
Concert de chants de Noël, par la chorale internationale anglophone d'Alger. Entrée libre.

Centre des activités culturelles Abane-Ramdane
Jusqu'au 17 décembre :
Exposition de photos et livres sur la révolution algérienne, présentée par Zenati Hamid et Hamouma Hocine.

Galerie Asselah-Hocine (39, Rue Asselah-Hocine, Alger)
Jusqu'au 17 décembre :
Exposition de peinture des artistes Taïb Benabbas Bakhti et Mohamed Smara.

Institut Culturel Italien d'Alger
Jusqu'au 31 décembre :
Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART
Jusqu'au 25 décembre :
Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 16 janvier 2016 :
8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)
Jusqu'au 31 décembre :
Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nouredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
Tous les jours :
Film d'espionnage *007 Spectre* de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances : 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy, Alger)
Chaque jour :
Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Coup-franc direct

Protéger cette génération

Par Mahfoud M.

La CAN des U 23 s'est terminée et avec elle se sont envolés les espoirs des Algériens de décrocher le premier titre dans les catégories jeunes. Mais cela ne veut pas dire que les joueurs sont à blâmer. Au contraire, les coéquipiers de Derfalou sont à féliciter pour tout ce qu'ils ont présenté lors de ce tournoi et pour avoir fait rêver les fans qui croyaient en eux et ont vibré avec eux. Certains pensent que cette génération de joueurs ne doit pas être sacrifiée comme l'a été celle de 2011 qui avait raté la qualification aux JO de Londres de 2012. Cette équipe devra être protégée pour pouvoir réaliser de bien meilleurs résultats lors des jeux de Rio et pourquoi pas participer au CHAN avec la levée probable de la sanction sur l'Algérie qui avait fait l'impasse sur la dernière édition ce qui lui a valu une suspension pour une autre édition. L'essentiel est que le joueur local doit avoir maintenant une meilleure place en équipe nationale car il a prouvé qu'il pouvait être performant sur le plan continental même si ce n'est pas évident. Les joueurs doivent aussi garder la tête sur les épaules et penser à leur carrière qu'ils doivent gérer de la meilleure manière possible.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée) L'USM Alger prend le large, le RC Arbaâ coule

L'USM ALGER s'est imposée en déplacement contre le DRB Tadjenanet (2-1) samedi et consolide son avance en tête de classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, lors de la 14^e et avant-dernière journée de la phase aller, tandis qu'en bas du classement, le RC Arbaâ se dirige tout droit vers la L2 après la nouvelle défaite sur sa pelouse face au MC Oran (2-3).

L'USMA, amoindrie par plusieurs absences pour diverses raisons, est parvenue malgré tout à enregistrer son 10^e succès de la saison et prend le large en tête avec 9 points d'avance sur son poursuivant direct le CR Belouizdad et avec un match en moins contre le MC Alger le 22 décembre.

Les Rouge et Noir ont ouvert la marque par le défenseur Farouk Chafai dès l'entame de la partie (9') mais les promus ont égalisé juste avant la pause par l'excellent Sayoud sur penalty (43'). Nullement affectés par cette égalisation, les hommes de Miloud Hamdi ont inscrit le but de la victoire par Meftah sur penalty (79'). Un nouvelle victoire qui confirme la suprématie des Usmistes cette saison, alors que son adversaire du jour est tombé pour la première fois de la saison à domicile et la seconde fois de rang, reculant ainsi à la troisième place en compagnie de l'USM El Harrach et du MC Alger.

Le CR Belouizdad, auteur d'un nul face à l'USM El Harrach (1-1) vendredi au stade 5-Juillet dans un derby algérois palpitant, s'empare seul de la deuxième place à neuf unités du leader. Les Belouizdadis ont mené face aux Harrachis grâce à Fahem Bouazza mais l'expérimenté Younes a égalisé juste avant la fin de la première période.

En dépit de nombreuses occasions de scorer en seconde mi-temps, aucune des deux équipes n'est parvenue à faire la différence.

La bonne opération de la journée est réalisée par le MC Alger qui monte sur la troisième marche du podium grâce à sa victoire à l'arraché contre le MO Béjaïa (1-0). Les hommes de Meziane Ighil ont attendu le der-

nier quart d'heure pour trouver la faille sur un penalty de Hachoud (77'). Avec un match en moins contre leur éternel rival l'USM Alger, les Vert et Rouge sont les grands bénéficiaires de la journée et pourraient même en cas de succès en match retard prendre seuls la seconde place. L'affiche de la journée entre la JS Kabylie et l'ES Sétif disputée au stade 1^{er} Novembre n'a pas tenu ses promesses et s'est soldée sur un score vierge qui n'arrange aucune des deux équipes scotchées à la 8^e position.

En revanche, le MC Oran sous la conduite de son nouvel entraîneur Fouad Bouali a réalisé une bonne affaire en allant s'imposer contre la lanterne rouge le RC Arbaâ (2-3) grâce notamment à un doublé de Benyahia. Un quatrième succès de la saison qui permet aux Oranais de quitter la zone rouge.

L'autre équipe d'Oran, l'ASMO, dirigée pour la première fois par le coach Mjahed, a renoué avec le succès à l'occasion de la réception du promu le RC Relizane (2-1) mais reste à l'avant-dernière place en compagnie du CS Constantine ou rien ne va plus après sa défaite devant le NA Hussein-dey (1-0), le septième revers des Sanafir en 14 matchs.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

NAHD- CSC	1-0
USMH-CRB	1-1
USMB-JSS	2-1
ASMO-RCR	2-1
RCA-MCO	2-3
JSK-ESS	0-0
DRBT-USMA	1-2
MCA-MOB	1-0

	Pts	J
1). USM Alger	32	13
2). CR Belouizdad	23	14
3). MC Alger	22	13
—). DRBT	22	14
—). USMEH	22	14
6). MO Béjaïa	20	14
7). NAHD	19	14
8). ES Sétif	18	14
—). JS Kabylie	18	14
—). MC Oran	18	14
11). USM Blida	17	14
12). JS Saoura	16	14
13). RC Relizane	14	14
14). CSC	13	14
—). ASM Oran	13	14
16). RC Arbaâ	8	14

CAN-2015 (U23) Finale (Algérie-Nigeria 1-2) Les Verts avec les honneurs

■ La sélection algérienne de football des moins de 23 ans, déjà qualifiée aux JO-2016, termine la CAN de la catégorie avec les honneurs même en perdant cette finale face au grand favori de cette compétition, le Nigeria, samedi soir au stade Léopold Sedar Senghor de Dakar.



L'EN rate la dernière marche

Par Mahfoud M.

Les coéquipiers de Ryad Kenniche ont montré deux visages diamétralement opposés, prenant parfois l'initiative et se laissant d'autres fois dominer par leur adversaire, surtout en première période où ils ont carrément subi le match. Au tout début, les Green Eagles ont carrément «étouffé» l'équipe algérienne avec un pressing très haut qui a poussé la défense des Verts à commettre beaucoup d'erreurs. Dès la première minute, le virevoltant Osimhen James s'est présenté seul face à Salhi mais a mal négocié son duel avec le portier algérien. Le même joueur était tout près d'ouvrir la marque dix minutes plus tard (11'). Les fautes algériennes se faisaient de plus en plus fréquentes et ce qui devait arriver

arriva: Abdellaoui faucha à la 13^e minute Etebo dans la surface de réparation et l'arbitre malgache Hamada El Moussa n'a pas hésité à siffler un penalty transformé par le même joueur qui se fait justice (1-0, 14'). Les protégés de Pierre-André Schürmann ont tenté de réagir par Ben Amokrane, à la réception d'un centre de Ferhani, mais sa reprise est passée à côté (18'). Ensuite et contre le cours du jeu, l'EN a égalisé grâce à un but contre son camp d'Oduduwa Segun Tope (1-1, 31') qui a mis le ballon de la tête dans ses propres filets. La joie algérienne a été de courte durée puisque toujours ce «diable» d'Etebo a profité d'un moment de déconcentration de l'arrière-garde des Verts pour s'infiltrer dans l'axe et aller tranquillement battre l'infortuné Salhi à la 39^e minute (2-1).

Au retour des vestiaires, l'équipe nationale a joué avec des intentions plus offensives et s'est procuré plusieurs occasions de scorer, en vain. Ferhani a tenté sa chance mais sa balle est passée loin (51'), puis Amokrane a manqué de précision et ses deux coups de tête sont passés largement à côté (57' et 63'). En pleine période de domination algérienne, une combinaison Ferhat-Belghit profite à Amokrane, injustement stoppé dans la surface de réparation par un défenseur du Nigeria, obligeant l'arbitre à désigner le point de penalty. Ferhat rate et laisse passer une opportunité en or d'égaliser après l'heure de jeu (68'). Ce ratage a sensiblement affecté le moral des joueurs algériens qui ont tenté de revenir au score, mais ni le coup franc d'Haddouche (83') ni la frappe de Benkhemmassa à la toute dernière minute n'ont eu raison du gardien nigérian Emmanuel Daniel. Les Nigériens remportent la CAN-2015 des U-23 et succèdent ainsi au palmarès de cette compétition au Gabon, vainqueur de la première édition disputée en 2011 après sa victoire face au Maroc (pays hôte) sur le score de 2 à 1. L'Afrique du Sud a complété le podium et s'est qualifiée pour les JO-2016 en compagnie de l'Algérie et du Nigeria grâce à sa victoire devant le Sénégal (0-0, 3-1 aux tirs au but) en match de classement pour la 3^e place.

M. M.

7^e Prix Cheikh Mohamed Bin Rashid Al-Maktoum L'arbitre algérienne de boxe Kheira Sidi-Yakoub distinguée

L'ARBITRE INTERNATIONALE algérienne de boxe, Kheira Sidi-Yakoub, figure parmi les 20 personnalités sportives arabes primées, dans le cadre du 7^e Prix Cheikh Mohamed Bin Rashid Al-Maktoum de créativité sportive. Considérée comme l'arbitre algérienne le plus gradé avec le grade de juge-arbitre «AIBA 5 étoiles», décerné par l'Association internationale de boxe (AIBA), Kheira

Sidi-Yakoub a eu à diriger plusieurs combats sur la scène internationale. Outre Kheira Sidi-Yakoub, l'Algérie a été présente dans la liste des distingués grâce à l'ex-entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Kheireddine Madoui, actuellement avec Al-Wihda (Arabie Saoudite), qui a été désigné meilleur entraîneur arabe de l'année 2015.

Al-Wihda (Arabie saoudite)

Deuxième victoire de rang pour Madoui

L'ENTRAÎNEUR ALGÉRIEN de la formation d'Al-Wihda, Kheireddine Madoui, a mené son équipe à un deuxième succès de rang, à domicile vendredy face à Al-Shabab (2-1), dans le cadre de la 11^e journée du championnat saoudien de football. La semaine dernière, l'équipe d'Al-Wihda, basée à La Mecque, s'est imposée face à Al-Qadisiya (1-0). Ces deux vic-

toires interviennent après deux défaites de suite concédées par l'équipe face à Al-Fath (2-0) et Al-Raed (1-0). Grâce à ce nouveau succès, Al-Wihda remonte provisoirement à la 10^e place au classement avec 11 points, loin derrière le leader, Al-Hilal, qui en compte 24. Madoui s'est engagé avec Al-Wihda au début du mois de novembre dernier pour deux ans et demi, succédant à

l'Uruguayen Juan-Jacinto Rodriguez Araujo, limogé pour mauvais résultats. L'ancien défenseur international algérien vient d'être désigné meilleur entraîneur arabe de l'année 2015, pour le compte du 7^e Prix Sheikh Mohamed Bin Rashid Al-Maktoum de créativité sportive, pour avoir notamment mené l'Entente au sacre en Ligue des champions d'Afrique.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrestation de 20 contrebandiers

Saisie d'une quantité d'explosifs dans le Sud du pays

VINGT CONTREBANDIERS ont été arrêtés et une quantité d'explosifs a été saisie, samedi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, les détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6^e Région militaire) ont appréhendé

le 12 décembre 2015, vingt contrebandiers et saisi trois camions, une moto, 18 détecteurs de métaux, 16,25 tonnes de denrées alimentaires, une quantité d'explosifs, des outils de détonation et des téléphones portables», précise la même source.

«D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments des gardes-côtes d'Annaba (5^e Région militaire) ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de douze personnes à bord d'une embarcation au nord-est de ras El-Hamma à Annaba», ajoute le communiqué du MDN.

K. L.

Modernisation

La signature électronique étendue aux auxiliaires de justice

LE SYSTÈME de signature électronique sera prochainement étendu aux corps auxiliaires de la justice, a annoncé dimanche à Oran le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Ce nouveau système, adopté en février dernier, sera mis en œuvre dans une prochaine étape au profit des auxiliaires de justice, dont les notaires, a indiqué le ministre dans un discours prononcé à l'ouverture du 27^e congrès des notaires d'Afrique, sous le thème générique «Pratique notariale et le développement économique».

«Cette initiative qui intervient dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice consolidera la mission des corps

auxiliaires», a souligné M. Louh en mettant l'accent sur l'importance du rôle des notaires de par «leur participation effective dans le développement économique du pays».

Le ministre a également fait part d'autres actions visant à renforcer le rôle du corps notarial, annonçant à ce titre «la décision de créer une cellule de réflexion sur la mise en réseau électronique des différentes études notariales».

Cette cellule sera composée de cadres des secteurs de la Justice et des Finances ainsi que de représentants de la Chambre nationale des notaires d'Algérie (CNNA), a fait savoir M. Louh.

Hani T.

Hamid Grine à propos d'information crédible et nouvelle non fiable

Donner au citoyen les instruments du distinguo

LE MINISTRE de la Communication Hamid Grine, a indiqué dimanche à Constantine que l'un des enjeux de l'heure en matière de médias consiste à réfléchir à mettre à la disposition du citoyen les instruments lui permettant de distinguer l'information fiable de celle qui ne l'est pas. Le ministre qui venait d'ouvrir à partir de la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, sous le slogan «Connaître les médias : le citoyen a droit à une information fiable», la première session d'un cycle de formation devant s'étendre à toutes les wilayas du pays, a souligné qu'il s'agit aussi de garder à l'esprit qu'une information diffusée par un média est destinée à tous, aux universitaires, aux personnes cultivées

mais aussi à l'ensemble des citoyens.

Le choix du slogan de cette formation a été imposé par le fait que durant la décennie noire, l'opinion publique a été fortement influencée par des médias se fondant sur des critères peu ou non fiables, faisant naître une relation «pervers» entre des médias et le terrorisme et faisant fleurir des médias, dont certains à gros tirage où la calomnie et l'invective sont devenues légion, a souligné M. Grine en ouverture de cette rencontre à laquelle ont assisté les autorités locales, des élus, les directeurs généraux de plusieurs médias publics, des membres de la société civile, des journalistes et des étudiants.

Yanis G./APS

ARABIE SAOUDITE LES FEMMES VONT POUVOIR VOTER



Djalou@hotmail.com

Amizour/Béjaïa

Colère des citoyens et des parents d'élèves

■ Les jours se suivent et se ressemblent et les revendications des citoyens se multiplient à Béjaïa. Chaque semaine, des citoyens élèvent la voix dans l'espoir de se faire entendre et arracher quelque chose.

Par Hocine C.

Des habitants de la localité de Merdj Ouamane (appelée communément cité du recasement) ont fermé hier matin la route nationale pour dénoncer les promesses non tenues des autorités locales et surtout renouveler leur cri de détresse envers les pouvoirs publics afin de les pousser à améliorer leur cadre de vie et les conditions sociales, peu reluisantes, prévalant dans leur village. Ils revendiquent essentiellement le parachèvement du projet relatif au réseau d'assainissement des eaux usées de la commune qui se déversent sur leurs propriétés et à proximité de quelques habitations, le renforcement du réseau AEP (eau potable) du village de façon à mettre fin au manque d'eau dont souffrent les habitants depuis de très longues années à cause du manque de pression d'eau, le bitumage de la route débou-

chant sur leur village qui est devenue impraticable en sus de l'aménagement urbain du quartier, élaboration des titres de propriété de leurs biens (appartements et habitations), aménagement d'un cimetière en faveur du village, etc. Un responsable à l'APC d'Amizour dira avoir saisi la DUC et que pour certaines revendications, l'APC n'a pas les moyens pour faire face à tout ce que demandent les manifestants. Pour leur part, les parents d'élèves de l'école primaire El-Hama d'Amizour ont décidé de retenir leurs enfants à la maison hier en signe de protestation contre les mauvaises conditions de scolarité dans lesquelles évolue leur progéniture qui se caractérisent par le manque d'hygiène à l'école, le manque d'eau potable, absence de chauffage en cette période de grand froid, manque d'éclairage dans les salles de cours, délabrement des sanitaires, etc. Des conditions sur lesquelles «les autorités locales et la direction de l'éduca-

tion ont déjà été saisies, maintes fois, sans succès», souligne un parent d'élève très irrité par la sourde oreille faite par ceux qui sont censés veiller au bien-être des écoliers. Au niveau du CEM Boubzi de Fénaïa, c'est toujours le statu quo, selon un parent d'élèves que nous avons contacté hier. Les parents d'élèves maintiennent toujours leur action de protestation et continuent de fermer l'établissement exigeant le départ des deux enseignants à l'origine du mouvement de grève lancé le premier jour des examens. Pour eux, «puisque la direction de l'éducation a relevé de ses fonctions le directeur de l'établissement elle doit muter aussi les deux enseignants à l'origine du conflit». Les parents d'élèves se rassemblent quotidiennement devant le portail de l'école en signe de mobilisation et pour manifester leur détermination et maintenir le statu quo.

H. C.

Tizi Ouzou

Les 67 communes bientôt raccordées au réseau de gaz naturel

LE PROJET de raccorder les trois communes restantes au réseau de gaz naturel a été lancé ces jours-ci à Tizi Ouzou à l'effet d'atteindre un taux de raccordement de 100% pour les 67 communes de la wilaya. Il s'agit des travaux de raccordement des

communes de Zekri, Akkerou et AitChaffaa au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou. Quelque 60 000 habitants pourront ainsi bénéficier des bienfaits du gaz naturel d'autant plus que ces zones de montagnes sont réputées par la rudesse de la saison

hivernale. Et l'arrivée du gaz naturel dans ces localités freinera un tant soit peu le phénomène de la déforestation résultant du recours de la population de ces régions au chauffage par le bois.

Hamid M.